

Assemblée générale de l'association
« Port des Noues : ça déborde ! »
Vendredi 28 septembre – Cloître St Maurille – Les Ponts-de-Cé

La salle municipale du Cloître St Maurille, lieu chargé d'histoire, est un endroit agréable, confortable, où, un certain nombre de personnes ont répondu positivement à l'invitation de l'Association « Port des Noues : ça déborde ! »

Moment attendu, où, bon nombre de concitoyens ont répondu « présent » à l'appel ...une soixantaine selon les organisateurs... un peu moins selon la police municipale ! Soyons sérieux. Cette rencontre a été la première occasion de nous réunir publiquement autour du thème relatif au devenir de l'usine Cannelle. Le projet de construction d'un complexe hôtelier a pu être exposé et débattu dans le cadre d'une réunion ouverte à tous.

En guise d'introduction, les membres de l'association, son président, Jean-Louis PLÉ ; son vice-président, Jean-Yves METEIER ; sa secrétaire Isabelle COIFARD et son secrétaire-adjoint, Michel PAYE se sont présentés. Ils ont rappelé les grandes lignes du projet, d'une manière très objective, en faisant référence aux articles de journaux parus dans la presse en juillet. Ils ont également bien précisé l'absence totale de transparence du projet.

Suite à cela, des participants ont évoqué la démesure du projet par rapport à cet espace enclavé de l'île du Château. Des questions relatives aux problèmes de parking (non résolus), de circulation, de pollution et de nuisances sonores ont été posées. Les réponses furent malheureusement réduites par le manque évident de communication de la part de la municipalité sur ce projet. L'Action parallèle d'une autre Association « Vigilance et solidarité » s'opposant à la construction d'un immeuble dans une autre partie de l'île a été évoquée.

A l'occasion de ce débat, il n'a pas été possible d'échapper à la problématique des inondations, l'Usine CANNELLE ayant été construite dans le lit majeur. Un participant a rappelé que la pose de la première pierre de la maison de retraite en 1977, s'est déroulée les « pieds dans l'eau » et qu'il y eut alerte pour une éventuelle évacuation des résidents du rez-de-chaussée en 1982. Les membres de la majorité municipale, présents dans la salle, semblent totalement faire abstraction de ces risques et ont bien entendu conforté le projet du maire en valorisant l'aspect économique de l'affaire. Rappelons que la logique « d'opportunité » est à la base de cette transaction. Ils accusent notre Association de n'être que dans une opposition de principe, incapable de proposer et d'apporter un autre projet !

Réfléchissons : lorsque le tracé d'une autoroute nous menace, peut-on élaborer un contre-projet ?

Lorsque la construction d'un supermarché est prévue près de chez soi, doit-on avoir un contre-projet ?

Lorsqu'un hôtel « dérobe » aux habitants un point de vue magnifique sur la Loire ...ne doit-on pas réagir ?

Avons-nous à un moment été invités par la municipalité, dans le cadre d'une réunion publique, à exprimer un avis sur le devenir possible de cette ancienne usine ?

Heureusement, l'animateur de notre réunion, Yves COIGNARD, a su rappeler que l'action de l'Association « Port des Noues : ça déborde ! » s'inscrit dans une logique citoyenne et non une logique politique. A ce titre, même si nous nous opposons, nous n'avons pas forcément à défendre ou à présenter un contre-projet pour être crédible dans ce refus. Nous n'avons pas d'ambition politique.

La règle de base d'une démocratie participative (voir profession de foi du maire en 2001) est d'accepter, même si nous n'avons pas de projet précis, ficelé, à opposer pour l'instant à celui présenté par M. le Maire, d'échanger a minima, des avis des propositions...

Ensuite, le débat fût recentré sur les actions entreprises, les réunions, les courriers envoyés aux élus, les contacts pris avec certaines personnalités, l'ouverture du blog (portdesnoues.canalblog.com) et le recensement de ces 650 visiteurs, l'émission de radio. Mais aussi, les actions à venir : rendez-vous, courrier à la fondation Nicolas Hulot, démarches administratives ou juridiques, émission de télé...

Une chose est sûre, c'est que la volonté de l'Association « Port des Noues : ça déborde ! » est de talonner au plus près ce projet indésirable. Mais rien n'est joué !

Aujourd'hui, le cercle s'est élargi et nous sommes, plus que jamais, déterminés à poursuivre notre action. Ainsi, à court terme, l'association prévoit, en soutien des portes ouvertes de l'Atelier du Grand Large et de l'Atelier de lutherie, actuellement installés sur le site, un pique-nique convivial, sur le Port des Noues le dimanche 7 octobre à partir de 12 h30.

Un spectacle intimiste « On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre » sera proposé par la compagnie Nomorpa au cours de l'après-midi.(sous réserve)

Enfin à l'issue de ces échanges, il a été possible de proposer aux sympathisants de notre démarche citoyenne, d'adhérer à l'association. « Port des Noues : ça déborde ! ».

Des cartes d'adhérents encourageant notre action, ont été prises.

En guise de conclusion, un pot de l'amitié a été partagé.